

**COMMUNE DE SERGY**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 7 JUILLET 2020**

(Sous réserve d'approbation par le Conseil Municipal)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 juillet 2020 à 21 heures 30 sur convocation du Maire le 03/07/2020.

**Etaient présents :** Mmes et MM. LINGLIN (Maire), MOINE Catherine, ROCHE, MICHAUD, LABBADI, CLOART, SIMON, TECHER, MIRANDA, CARCHIA, VELLER, PICHARD, BASILIO, MOINE Elise, MOINE Marie-Jeanne, CHAPPUIS, RICO.

**Etaient excusés :** Jean-Claude CLEMENT (procuration à Philippe RICO)  
 Fausto SCHIRRU (procuration à Angelo MIRANDA)

**Assistaient à la séance :** Mme BEVILACQUA-PEREZ (Secrétaire Générale)

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CHAPPUIS

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

**1°) Approbation du PV du 9 juin 2020**

**2°) Délibérations :**

- 2.1°) Centre communal d'action sociale (CCAS) : élection des délégués
- 2.2°) Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)
- 2.3°) Renouvellement de la commission d'aménagement
- 2.4°) Référent ambroisie
- 2.5°) Désignation des représentants au Parc Naturel du Haut-Jura
- 2.6°) Représentant des communes forestières
- 2.7°) Associations : subventions au titre de l'année 2020
- 2.8°) Marché école : avenant
- 2.9°) Vente d'équipement
- 2.10°) Convention avec la trésorerie de Gex
- 2.11°) Création de poste
- 2.12°) Remboursement de frais de gestion
- 2.13°) Demande de subventions : délégation à Monsieur le Maire

**3°) Tour de table et divers**

-----

Monsieur le Maire, au nom du conseil municipal, tient à souhaiter la bienvenue à Mme Elise MOINE, conseillère municipale, suite à la démission de M. Santo MIRABILE le 30 juin dernier. Mme MOINE est ravie d'intégrer l'équipe.

## ***I – Approbation du PV du 9 juin 2020***

Le compte-rendu du conseil est approuvé à l'unanimité.

## ***II – Délibérations***

### ***1\*) Centre communal d'action sociale (CCAS) : élection des délégués***

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il faut fixer le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS puis de les élire (maximum 8 dont la moitié élus au sein du conseil municipal et l'autre moitié est extérieure au conseil municipal et désignée par le Maire). Le Maire est automatiquement président du CCAS.

Monsieur le Maire propose au conseil de fixer à 8 le nombre de membres du CCAS (4 élus et 4 membres extérieurs).

Le conseil autorise le vote à main levée.

Les membres du conseil municipal qui se présentent au conseil d'administration du CCAS de Sergy sont les suivants :

- Isabelle PICHARD
- Vanessa CLOART
- Philippe LABBADI
- Marie-Jeanne MOINE

A titre informatif, les membres nommés par le Maire sont :

- Régine CHEVALLET
- Eliane LACOMBE
- Brigitte MULLER
- François PICHARD

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE à 8 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire
- DECLARE membres du conseil d'administration, après avoir procédé au vote :
  - o Isabelle PICHARD
  - o Vanessa CLOART
  - o Philippe LABBADI
  - o Marie-Jeanne MOINE

### ***2\*) Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)***

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder au renouvellement de la CCID qui consiste à donner son avis sur les évaluations des habitations recensées par l'administration fiscale.

Sa composition est fixée par la loi : 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants membres du conseil municipal (en plus du maire qui est automatiquement président) ainsi que 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants extérieurs au conseil municipal. Cette liste de 32 personnes doit être soumise à l'Etat qui en gardera la moitié pour former la CCID. Le conseil autorise le vote à main levée.

La liste des commissaires proposés est la suivante :

-Membres du conseil :

Titulaires : Mmes et M. LINGLIN (Président), ROCHE, LABBADI, CARCHIA, MIRANDA, MOINE Catherine, BASILIO, SIMON, MOINE Marie-Jeanne

Suppléants : Mmes et M. PICHARD, MICHAUD, CLOART, CLEMENT, TECHER, MOINE Elise, SCHIRRU, VELLER

-Membres extérieurs :

Titulaires : Mmes et M. LANZA Annie, DEPRAZ Renée, YVES Sébastien, ROCHE Nathalie, CATALLO Rémi, TELLEY-PROST Tiphaine, RUFFINONI Cécile

Suppléants : Mmes et M. DEPRAZ Gérard, LABBADI Angélique, MICHAUD Bertrand, TECHER David, CATALLO David, SALCUNI Graziano, LINGLIN Anne-Marie, PICHARD François

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-ADOpte la liste de commissaires telles que précisées ci-avant.

### **3\*) Renouveau de la commission d'aménagement**

Cette commission donne son avis sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) « Sergy-dessous » et peut être consultée à tout moment de la procédure.

Elle est composée de 6 titulaires, de 6 suppléants et du Maire, président de la commission.

Le conseil autorise le vote à main levée.

Les membres qui se présentent sont les suivants (une seule liste) :

Titulaires liste 1 : ROCHE François, MOINE Marie-Jeanne, RICO Philippe, SIMON Mickaël, CARCHIA Bruna, LABBADI Philippe.

Suppléants liste 1 : MIRANDA Angelo, PICHARD Isabelle, MICHAUD Amélie, TECHER Alexandra, BASILIO Jennifer, VELLER Gilbert.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-DESIGNE pour siéger au sein de la commission aménagement de la ZAC « Sergy-Dessous » :

- Titulaires : ROCHE François, MOINE Marie-Jeanne, RICO Philippe, SIMON Mickaël, CARCHIA Bruna, LABBADI Philippe.
- Suppléants : MIRANDA Angelo, PICHARD Isabelle, MICHAUD Amélie, TECHER Alexandra, BASILIO Jennifer, VELLER Gilbert.

### **4\*) Référent ambrosie**

L'ambrosie est une plante qui peut provoquer de fortes réactions allergiques surtout à partir de la fin de l'été. Elle représente une menace pour l'agriculture et la biodiversité car elle s'impose à de nombreux autres végétaux.

Afin de lutter contre l'ambrosie, Monsieur le Maire propose de nommer un référent au sein du conseil dont le rôle sera de surveiller l'implantation éventuelle de cette espèce sur la commune et le cas échéant de solliciter les services techniques pour l'éliminer.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNE Monsieur Mickaël SIMON comme référent Ambrosie de la commune de Sergy

Il précise que jusqu'à présent la commune a connu deux zones infectées par l'ambrosie : en bordure de l'Avenue du Jura et sur Sergy-Haut (en bordure de la route de Baizenas).

Pour en savoir plus :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/qu-est-ce-que-l-ambrosie>

### **5\*) Désignation des représentants au Parc Naturel du Haut-Jura (PNR)**

Le conseil municipal doit désigner deux titulaires et deux suppléants pour représenter la commune au sein du parc naturel du haut Jura.

Monsieur le Maire rappelle l'importance du PNR qui regroupe plus de 100 communes et met en œuvre une gestion durable du patrimoine naturel et culturel sur plus de 170 000 hectares.

Les cinq missions du Parc :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information

- L'expérimentation, l'innovation.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNÉ : François ROCHE et Mickaël SIMON (titulaires), Elise MOINE et Jennifer BASILIO (suppléants)

#### **6\*) Représentant des communes forestières**

Le conseil municipal doit désigner deux conseillers municipaux (un titulaire/un suppléant) en charge des questions forestières qui représenteront la commune au sein de l'association des communes forestières.

Cette association rassemble toutes les collectivités propriétaires de forêts avec pour objectif de favoriser une gestion durable.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNÉ : Fausto SCHIRRU (titulaire), Elise MOINE (suppléant)

#### **7\*) Associations : subventions au titre de l'année 2020**

Monsieur le Maire donne la parole à Françoise CHAPPUIS, conseillère déléguée concernant le tableau des subventions.

Mme CHAPPUIS informe que la commission s'est réunie il y a quelques jours pour faire le point sur les dossiers de demande de subventions.

Elle rappelle que la règle appliquée à ce jour est : 20 € par enfant pour les associations hors de Segy qui accueillent les petits sergiens.

Elle précise que certaines subventions ont baissé (annulation du festival « Festifire » par exemple organisée par l'Amicale des pompiers de Segy) tandis que d'autres ont un peu augmenté (le comité des fêtes qui a acheté des chambres froides)

Présentation du tableau des subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le tableau des subventions 2020

#### **8\*) Marché école : avenant**

Dans le cadre des travaux de l'école, plusieurs réseaux électriques ont dû être dévoyés durant le terrassement et cela a généré un surcoût de 1 029.96 € HT. Monsieur le Maire demande au conseil de régulariser ce surcoût via un avenant avec l'entreprise CM2E et proposé par le maître d'œuvre, M. Mégard.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE la signature par Monsieur le Maire de l'avenant présenté ci-avant

#### **9\*) Vente d'équipement**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre le tracteur-tondeuse du centre sportif ainsi que le lamier et la lame à neige pour la somme de 3 500 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE la vente du tracteur-tondeuse pour la somme de 3 500 €.

#### **10\*) Convention avec la trésorerie de Gex**

Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à signer la convention proposée par la trésorerie de Gex. Il s'agit des modalités de fonctionnement entre la trésorerie et la commune au quotidien mais aussi lors de poursuites en cas de non-paiement d'un tiers.

Présentation de la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention précisé ci-avant.

### **11\*) Création de postes**

Monsieur le Maire propose la création de deux postes.

L'un relatif à l'agent en congé maternité. Cet agent est en temps plein mais une partie de ses fonctions est assurée par le service urbanisme de PGA donc Monsieur le Maire propose 28h par semaine au lieu de 35.

L'autre relatif au besoin au sein de l'équipe technique, notamment parce que l'un des agents est actuellement en situation de longue maladie et sa date de reprise est inconnue à ce jour. De plus, la reprise de l'agent ne sera pas à temps plein. Monsieur le Maire propose la création d'un poste à 35h par semaine.

Présentation du tableau des emplois.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE la création de deux postes :
  - o Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe / 35h par semaine
  - o Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe / 28h par semaine

### **12\*) Remboursement de frais de gestion**

La dette de la société BCH à la commune a déjà fait l'objet de deux procédures et la troisième va démarrer en plus des démarches de la trésorerie. Ces démarches génèrent des frais de gestion. Monsieur le Maire propose au conseil, dans la mesure du possible, de demander le remboursement de ces frais de gestion à la société en question.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le remboursement des frais de gestion de la commune relatifs aux poursuites des impayés de la société BCH.

### **13\*) Demande de subventions : délégation à Monsieur le Maire**

Pour des questions de réactivité concernant les dossiers de demandes de subventions dont les dates limites de dépôt sont variables, Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à solliciter des subventions auprès de Pays de Gex Agglomération, du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Union Européenne sans passer par le conseil.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions précitées.

## **II – Points divers**

Catherine MOINE, 1<sup>ère</sup> adjointe, informe qu'il est désormais obligatoire de rédiger le règlement intérieur de la commune (jusqu'à présent seules les communes de plus de 3 500 habitants en avaient l'obligation). Cela consiste en la rédaction du fonctionnement concret de la commune comme la périodicité et le déroulement des séances du conseil municipal, des commissions etc....

Mme Moine propose de travailler sur ce document puis de l'envoyer aux conseillers intéressés pour connaître leur avis. Ce règlement doit être voté par délibération du conseil au plus tard au mois de novembre 2020.

Elle informe également que certaines commissions communales vont accueillir des membres extérieurs :

- Urbanisme : Tiphaine TELLEY
- Centre sportif : Graziano SALCUNY / Claire CAQUOT / Paolo MARTINELLI / Gunther MANTZ
- Vie scolaire : Maya OBERREIT
- Travaux : M. WENGER

Mme Michaud, adjointe aux affaires scolaires, souligne que la recette des masques réalisés par les couturières de Sergy dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Coronavirus a fait l'objet d'un don au CCAS de la commune d'une somme de 602.50 €.

Monsieur le Maire tient à remercier tous les acteurs de cette démarche qui a démontré une fois de plus la solidarité des Sergiens en cas de « coup dur ».

L'ensemble du conseil municipal salue cette action.

Mme Marie-Jeanne MOINE, conseillère municipale, ayant eu écho d'un feu au centre sportif, aurait aimé avoir plus d'informations.

Monsieur le Maire précise que le samedi 4 juillet, l'association des Ailes de Sergy a appelé les pompiers après avoir constaté une fumée sur le toit coté squashes. Il n'y a pas de dégâts à l'intérieur du bâtiment. Le feu s'est déclaré entre le plafond et le toit où se trouvait le moteur de ventilation qui aurait surchauffé après avoir pris l'eau semble-t-il. Le responsable du centre travaille en ce moment avec les pompiers pour comprendre ce qui s'est passé précisément. Les dégâts sont modérés mais non négligeables.

Enfin, Monsieur le Maire informe qu'il y aura peut-être un conseil municipal au mois d'août suite à la réunion sur la ZAC puisque le concessionnaire D2P sollicite une délibération dès que possible concernant la Déclaration d'Utilité Publique du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Prochaine réunion : à définir
-------------------------------